



FICHE TECHNIQUE

Formation initiale à la médiation

La médiation est un processus de construction ou de reconstruction de la communication entre des personnes qui sont en situation de conflit, de rupture ou de séparation. Le travail du médiateur consiste dans le cadre de situations de conflit et de rupture des relations, à retisser du lien social et à reconstruire une communication apaisée et constructive.

PUBLIC

- ▷ Toutes personnes désireuses de régler leurs conflits et d'aider les autres à régler leurs conflits et capables d'empathie.
- ▷ Age minimum requis : 18 ans.

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- ▷ AUCUN
- ▷ Les formations en rapport avec la formation sont acceptées.

ACCESSIBILITE

Les formations ont lieu soit dans une salle des Maisons des Associations de la Ville de NICE ou d'ANTIBES JUAN-LES-PINS ou tout local approprié destiné à recevoir du public, soit en visioconférence (ZOOM).

MODES DE FINANCEMENT

- ▷ A l'initiative du salarié/demandeur d'emploi : l'OPCO dont vous dépendez ;
- ▷ A l'initiative de l'employeur : plan de formation.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- ⇒ d'accompagner des personnes en situation de crise et de conflit ou de transition ;
- ⇒ d'évaluer les besoins des personnes et de discerner l'opportunité de mettre en oeuvre un processus de médiation ou de les réorienter vers un autre professionnel ;
- ⇒ de mettre en oeuvre le processus de médiation ;
- ⇒ d'intégrer et d'utiliser des connaissances théoriques du processus et des outils et techniques de la médiation, en droit, en psychologie, dans le champ du conflit ;
- ⇒ de développer la culture de la médiation dans le public et des partenariats avec d'autres structures (Ville, quartiers...).

CONTENU

❖ **Formation théorique (1/3 de 60 heures)**

- ◆ Compréhension du processus de médiation et intégration de techniques de médiation.
 - ◆ La médiation : un concept
 - principes fondamentaux ;
 - philosophie et éthique des médiations, leurs principes déontologiques ;
 - historique et spécificité des médiations ;
 - la gestion des conflits ;
 - cadre légal de la médiation.
 - ◆ La médiation : un processus
 - la médiation : définition, processus ;
 - les différentes étapes du processus de médiation ;
 - l'ouverture de la médiation ;
 - la restauration de liens ;
 - la posture du médiateur : responsabilité, position de tiers, déontologie et éthique, les postures du médiateur en médiation ;
 - les écrits en médiation convention de médiation et protocole d'accords.
 - ◆ La médiation : potentialités et limites
 - médiation et violences ;
 - médiation intergénérationnelle ;
 - médiation successorale ;
 - médiation internationale et interculturelle ;
 - médiation en dehors d'un contexte de rupture (médiation de projet).
- ◆ Méthodologie d'élaboration du mémoire et des fiches de lecture
- ◆ Accompagnement au processus de médiation par un médiateur-tuteur

❖ **Formation pratique : 2/3 de 60 heures**

Favoriser l'acquisition des savoirs, jeux de rôles, mise en situation, observateur au cours de médiations avec un médiateur-tuteur

DUREE TOTALE DE LA FORMATION

60 heures dont 35 heures en centre de formation, 10 heures de mises en situation, séance d'information à la médiation avec un co-médiateur-tuteur pour de potentiels médiateurs dans les Maisons des Associations, 15 h de travail personnel (fiches lecture, mini-mémoire)

COMPETENCES VISEES

Une formation vers un certificat de médiateur - référentiel de la formation.

Le référentiel de compétences

- ▷ 1 : « création · 1.1. Contractualiser · 1.2. Aider à préciser · 1.3. Etablir la relation · 1.4. Restaurer accords.
- ▷ 2 : « conception · 2.1. Analyser · 2.2. Comprendre · 2.3. Aide au règlement
- ▷ 3 : « communication · 3.1 Informer · 3.2 Développer réseaux · 3.3 Faire évoluer

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- ▷ Chantal JAMET, directrice générale d'AMI-MÉDIATION et directrice des Formations
- ▷ Daniel LALLAÏ, responsable pédagogique
- ▷ des psychologues
- ▷ des juristes, avocats/es
- ▷ des formateurs/trices spécialistes de la médiation et de la négociation.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Date limite d'inscription : Un mois avant le début d'une session de formation.

- ⇒ Fiche de candidature complétée ;
- ⇒ Curriculum vitae détaillé + copie carte d'identité + 2 photos d'identité ;
- ⇒ Lettre de motivation ;
- ⇒ Copie des diplômes ;
- ⇒ Accord de l'employeur éventuel.

L'inscription ne sera effective qu'à la suite de la sélection du dossier et d'un entretien d'admission.

Entretien d'admission : 15 jours avant le début de la session.

MODALITES DE REGLEMENT

▷ Payable sur factures selon les modalités suivantes :

- Lors de la signature du contrat de formation : 1/5 du montant de la formation.
- Sur reçu de la facture globale : avant le début de la formation.

Ces frais ne comprennent ni l'hébergement, ni la restauration du stagiaire. Ils couvrent les frais pédagogiques et la présentation à l'examen. Toute absence à l'examen nécessiterait une réinscription.

▷ Clause de dédit :

- Avant le démarrage de la formation : en cas de désistement du stagiaire, une somme forfaitaire de 100 € sera facturée en compensation des frais administratifs.
- En cours de formation : en cas d'absence d'un stagiaire ou, en cas d'abandon par le stagiaire, le coût de la formation sera facturé en totalité.

TARIFS

- 1500 € la session par autofinancement
- 3 000 € la session prise en charge par un organisme financier

DEMARCHES PEDAGOGIQUES

- ⇒ Quatre unités réparties en fonction des sessions en 4 ou 5 modules ;
- ⇒ un mini-mémoire de 15 pages environ (en rapport avec la médiation ou un projet en lien avec la médiation) ;
- ⇒ une fiche de lecture d'un ouvrage en lien avec la médiation ;
- ⇒ un QCM ;
- ⇒ assurer avec un tuteur une séance d'information à la médiation et être observateur dans une médiation.

LES UNITES DU PROGRAMME DE BASE

Unité 1 : les Acteurs de la médiation	Les intervenants et leur place au sein de la médiation : le médiateur, les médiateurs (médiateurs, médiateuses), la place des avocats, du juge et des tiers.
Unité 2 : règles et principes de la médiation	Les règles, les principes, notions de conflit, différencier les modes de règlement des problèmes
Unité 3 : les outils de la médiation	L'écoute active pleine (notions de CNV, PNL, écoute de non-dit...), la reformulation
Unité 4 : les techniques de la médiation	Le questionnement, le brainstorming, la vérification, la validation, le recentrage...
Unité 5 : Le processus de médiation	De l'ouverture à la clôture de la médiation et les outils utilisés au cours du processus : les outils de communication, l'écoute active, la reformulation, le questionnement, le brainstorming

Le programme de la formation initiale est annexé au contrat.